



L'essentiel du CE DO IDF

**Ordre du jour
CE du
19 et 20 avril
2018**

Personnes présentes pour la CFE-CGC	1
Déclaration préalable de la CFE-CGC.....	1
Rapport d'activité des médecins de la DO IDF	2
Projet immobilier OpenSky : regroupement de Equerre et Montigny	3
Evolution des organisations des UI de la DO IDF.....	4
Politique sociale, emploi et condition de travail 2017	5
Fermeture de la boutique de Rueil.....	5
Fermeture de la boutique de Tolbiac.....	5
Dispositions pour la période estivale 2018 : AD IDF Centre	5
Ouverture des dimanches en 2018 : AD IDF Centre.....	6
Ouverture des dimanches en 2018 : AD Portes de Paris.....	7
Dispositions pour la période estivale 2018 : AD Portes de Paris	8
Fermeture de la boutique de Ville-du-Bois.....	8
Relocalisation de la boutique de Bretigny sur Orge.....	8

Personnes présentes pour la CFE-CGC

Claire LASPOUGEAS : RSCE

Déclaration préalable de la CFE-CGC

Monsieur le Président,
Chers collègues,

La politique salariale 2018 est un signe, un de plus, que la Direction décide seule.

Les organisations syndicales n'ont pas signé l'accord salarial 2018. En effet, celui-ci ne reflétait pas les bons résultats obtenus en 2017, et donc la Direction, plutôt que d'ouvrir de nouvelles négociations, va décider, seule, les mesures salariales à mettre en œuvre cette année.

Si le taux global reste identique soit 2,5% de la masse salariale, les modalités sont nettement durcies.

En effet, ce taux se décompose de la façon suivante :

- 1,4% au titre des augmentations individuelles,
- 0,8% au titre du financement de l'accord reconnaissance des compétences
- 0,3% pour les mesures dites spécifiques qui s'adressent finalement à peu de salariés.

Chaque salarié de droit privé verra ainsi son salaire global de base augmenté de 325 euros sauf ceux dont le SGB est supérieur à 60 000 euros. Nul doute qu'ils apprécieront ce traitement différencié. La conséquence logique est qu'une grande partie d'entre eux connaîtra le zéro pointé ou une augmentation vraiment très faible. Rappelons que l'an dernier 60% des cadres n'avait perçu que l'augmentation minimum garantie par l'accord.

Voici donc une situation atypique, de très bons résultats qui gèlent malgré tout de nombreux salaires ou traitements mais de très bons résultats qui permettent une augmentation du dividende de 8,3% et un plan d'actions très juteux pour les cadres « leaders ».

On a donc pour cette année 2018 un budget d'augmentation des salaires et traitements qui donne un message clair sur le non partage de la valeur ou plutôt un partage très ciblé dont la grande partie des personnels est exclus.

Chacun appréciera la dimension sociale de cette politique salariale cette année car ces mesures nous font renouer avec la politique de Didier Lombard où, rappelons-nous, nous préférons distribuer plus de dividendes que nous n'avions faits de bénéfice net et ceci au détriment des personnels Orange. L'histoire se répète donc.

Orange entreprise digitale et humaine ... mais surtout digitale.

Merci de votre attention.

Rapport d'activité des médecins de la DO IDF

Les médecins du travail ont présenté leurs rapports d'activité.

Les conclusions communes des médecins du travail de la DO Ile de France :

- Les médecins de la DO Ile-de-France ont le sentiment que l'activité et l'organisation du Service de Santé au Travail ne suscitent pas un intérêt de la part de la hiérarchie DO IDF à la hauteur de leurs attentes. Ils s'interrogent sur la perception de la hiérarchie de ses responsabilités vis-à-vis de la santé des salariés.
- La pénurie de médecins (vacance de poste prolongée, démission, arrêt maladie prolongé, en lien avec le travail) entraîne une augmentation de la charge de travail pour les médecins restants.
- Un certain nombre de demandes ne relèvent pas des missions du médecin du travail, mais de problématiques managériales et/ou RH. Les médecins du travail demandent à l'employeur d'être vigilant sur ce point.

Plus spécifiquement pour les boutiques :

Au cours de l'année 2017, les salariés de plusieurs boutiques, dans les différentes Agences de Distribution, ont rapporté, à la faveur des consultations médicales ou des visites de membres des SST dans les boutiques, une dégradation de leurs conditions de travail.

Celle-ci semble être la conséquence de plusieurs facteurs, interdépendants les uns des autres, mais dont l'origine apparaît être **l'augmentation insidieuse du contenu du travail prescrit**.

Les médecins du travail ayant en charge des boutiques, et dans toutes les Agences de Distribution de métropole, ont été interrogés. **Ils estiment à 80% que la situation dans les boutiques s'est dégradée au cours de l'année 2017.**

Ils rapportent qu'au cours des consultations au SST, les éléments suivants sont signalés :

- le sous-effectif dans les boutiques (systématiquement et souvent : 77,4%)
- la problématique de l'attente des clients (systématiquement-souvent : 71%)
- la problématique des plannings/horaires (systématiquement-souvent : 58%)
- un mal-être des conseillers (systématiquement-souvent : 61,3%)

Le rapport complet est à disposition. Il sera envoyé sur demande.

Analyse de la CFE-CGC

La CFE-CGC a rappelé à la direction que le point dans l'accord concernant les évolutions des boutiques pour les salariés qui évolue vers un Smarstore a été retiré ; malgré cela la direction trouve que c'est une évolution.

Projet immobilier OpenSky : regroupement de Equerre et Montigny

Le personnel d'Orange situé dans la zone de Saint-Quentin en Yvelines est actuellement logé sur 4 sites vieillissants (Californien, Equerre, Equinoxe et Montigny).

Ces 4 bâtiments ont une surface immobilière totale de 31283m² et nécessitent d'importants travaux de maintenance et de rénovation dont le montant est estimé à hauteur de plus 8m€.

L'étude d'opportunité débutée en octobre 2016 sur ces 4 sites met en évidence les points suivants :

- Sur ces 4 sites se regroupent actuellement 1276 personnes issues à 54% de la DTSI, 20% d'IMTW, 19% de la DO IdF et 4% de GPS.
- A la vue du taux d'occupation actuel et de l'évolution des effectifs prévue par chaque entité, les locaux actuels apparaissent surdimensionnés et une optimisation des surfaces s'avère indispensable.
- Les locaux actuels nécessitent d'importants travaux de maintenance et de rénovation dont le montant est estimé à hauteur de plus 8m€ par la DIG et qui sont difficilement envisageables en milieu occupé.

L'ambition est de rassembler l'ensemble des salariés Orange des 4 sites de l'agglomération de Saint-Quentin en Yvelines, au sein d'un nouveau immeuble, pour :

- Améliorer les environnements de travail et la qualité de vie de travail,
- Garantir aux salariés un cadre de travail adapté à leurs activités et faciliter les coopérations au service des clients,
- Réduire les charges immobilières actuelles.

Livraison prévue en Novembre 2021.



Vue depuis la Place Choiseul

Une analyse réalisée en mars 2018 concernant l'ensemble des salariés DTSI, IMT, DO IDF et GPS concernés par le projet permet de faire ressortir que 65% des salariés n'auront pas d'allongement de leur temps de transport avec un gain moyen de temps de 4min et que les 35% restants auront une aggravation comprise entre 1min et 10min avec une moyenne de 2min.

Côté DO IDF : 59 % gagneront en moyenne de 4 min et 41% aggraveront en moyenne de 2 min leur temps de trajet.

Analyse de la CFE-CGC

La CFE-CGC se fait préciser les points suivants : bâtiment 100% PMR avec un cabinet médical, parking avec places de rechargement pour voiture électrique. Cependant le cabinet médical n'est pas indiqué sur le plan à ce jour et pourrait être en étage ce qui n'est pas notre préconisation.

A ce jour, nous ne savons pas si l'immeuble sera équipé en solaire pour une empreinte carbone réduite.

La direction doit également nous répondre si la carte multi-services Orange sera effective sur l'ensemble des prestations (accès, restaurant, parking, cafétéria, ...).

Evolution des organisations des UI de la DO IDF

Conformément au modèle présenté en CCUES, le projet prévoit dans sa déclinaison pour l'Ile-de-France :

- la mise en œuvre du projet de modèle d'organisation UI2019 pour chacun des 2 « territoires » géographiques de l'Ile-de-France : Ile-de-France Centre (Départements 75 et 92) et Portes de Paris (Départements 77, 78, 91, 93, 94, 95), ce qui est cohérent avec la structure des 2 AD,
- le maintien d'une UI par « territoire », avec l'UI IDF Centre et l'UI Porte de Paris,
- et le maintien de l'UI Affaires.

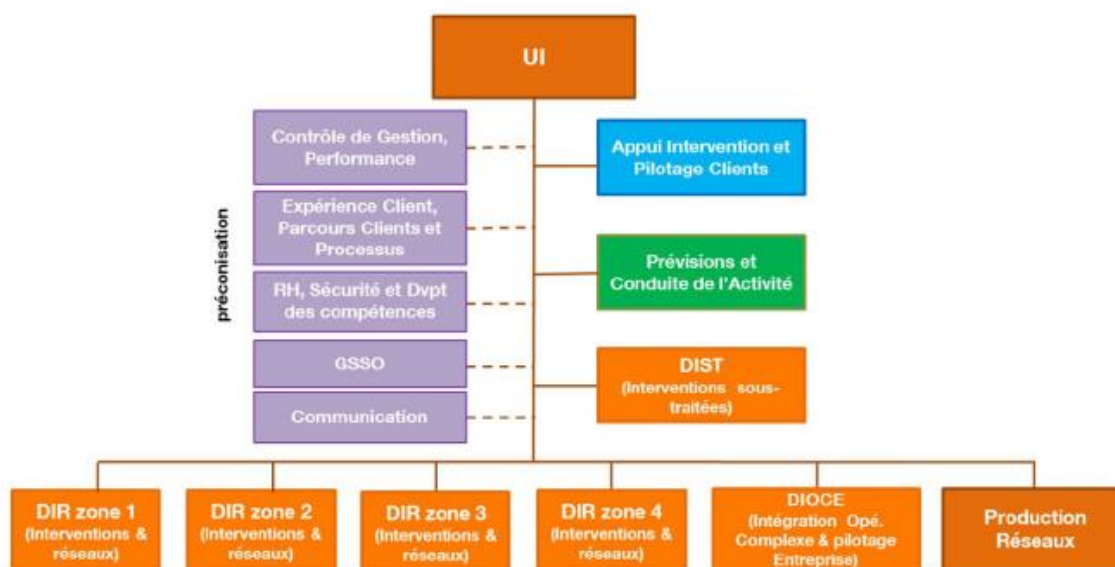
En complément, la coordination transverse à la maille de la DO IDF mise en place dans le cadre du Panorama des UI reste un principe fort. Pour rappel, elle concerne les activités suivantes :

- la gestion des aléas complexes survenus lors de l'intervention sur les parcours clients GP production et assistance avec l' « Expertise Intervention Clients IDF »,
- le filtrage et la complétude des dossiers BL, les opérations complexes et la gestion du préventif avec le « Support Maintenance Boucle Locale IDF »,
- la détection des aléas sur le parcours client assistance, la supervision et l'analyse des dysfonctionnements afin d'éviter les répétitions avec la « Détection des Aléas et Supervision Assistance Client IDF »,
- l'amélioration et le partage des modèles de prévisions au sein du réseau des C3P de la DO IDF,
- le pilotage global contractuel et opérationnel des fournisseurs ainsi que l'accompagnement de la transformation ICTR grâce au réseau des RQF de la DO IDF.

Les projets de mise en œuvre du « Modèle UI2019 » concernant les deux Unités d'Intervention Portes de Paris et Ile-de-France Centre se déclinent autour de 5 familles d'activités :

- les activités d'intervention physique clients et/ou réseaux,
- les activités pilotage des activités d'intervention terrain (prévision et programmation des volumes d'activités, des ressources et des compétences nécessaires pour intervenir dans le respect des engagements clients et réseaux, ainsi que la supervision et le pilotage des interventions),
- les activités d'appuis à l'intervention et de Back-Office de pilotage de parcours clients, qui contribuent à la supervision du bon déroulement des parcours clients,
- les activités d'études et de production de ressources réseaux,
- les activités support.

Les organisations cibles sont :



Analyse de la CFE-CGC

La CFE-CGC demande si ce projet va entraîner des changements de métiers, de la formation, des suppressions de poste. Pas de remarques de la direction.

Une difficulté est que la grande majorité des salariés concernés a plus de 55 ans.

Question ? Est-ce que cela à terme va favoriser le rapprochement des deux UI et aussi des 2 AD ?

Politique sociale, emploi et condition de travail 2017

Le bilan social de la DO IDF (document de 78 pages) est disponible sur demande.

Mail : jean-luc.pistoresi@orange.com

Analyse de la CFE-CGC

La CFE-CGC ne trouve pas normal que la Direction demande aux travailleurs handicapés de déclarer leur pension d'invalidité. De plus, depuis le début de l'année 2018, aucun travailleur handicapé n'a encore été recruté.

Fermeture de la boutique de Rueil

Le planning du projet est le suivant :

- Présentation au CE de la DO IDF du Plan Schéma Directeur de l'AD : 28 septembre 2017
- Information / Consultation du CE sur le projet de fermeture : 22 février 2018
- 18 janvier, 14 février et 1^{er} mars : Informations aux salariés sur les mesures d'accompagnement
- 24 janvier : entretien collectif RPS
- Information / Consultation du CHSCT : 16 mars 2018
- Consultation du CE de la DO IDF : 19 avril 2018

La fermeture est prévue fin T2 2018.

Le CE vote « contre » par 13 voix sur 14 (un votant était sorti lors du vote).

Fermeture de la boutique de Tolbiac

Le planning du projet est le suivant :

- Présentation au CE de la DO IDF du Plan Schéma Directeur de l'AD : 28 septembre 2017
- Information / Consultation du CE sur le projet de fermeture : 22 février 2018
- Information / Consultation du CHSCT : 16 mars 2018
- Consultation du CE de la DO IDF : 19 avril 2018

La fermeture est prévue fin T2 2018.

Le CE vote « contre » par 14 voix sur 14.

Dispositions pour la période estivale 2018 : AD IDF Centre

Le planning estival est le suivant :

		06/08 au 12/08	13/08 au 19/08
Paris Ouest	Asnières	13h-19h	Fermeture
	Levallois	Fermeture	13h-19h
	Paris Ternes	Fermeture	13h-19h
	Neuilly	13h-19h	Fermeture
	La Défense	N	N
	Rueil	Fermeture	Fermeture
	Paris Champs Elysées	11h - 20h	11h - 20h
Paris Sud	Boulogne	13h-19h	13h-19h
	Paris Commerce	13h-19h	13h-19h
	Paris Victor Hugo	Fermeture	Fermeture
	Montrouge	13h-19h	13h-19h
	Showroom OV	Fermeture	Fermeture
	Issy-les-Moulineaux	13h-19h	13h-19h
	Paris Tolbiac	Fermeture	Fermeture
	Paris Montparnasse	N	N
	Paris Passy	13h-19h	13h-19h
	Paris Gambetta	13h-19h	13h-19h
Paris Est	Paris Nation	13h-19h	13h-19h
	Paris Duhesmes	13h-19h	13h-19h
	Paris République	N	N
	Paris Bastille	N	N
	Paris St Michel	N	N
	Paris Rennes	N	N
	Opéra	Paris Opéra	N

Pendant cette période, la prise de congés annuels est privilégiée pour les salariés qui le souhaitent. Toutefois, les salariés qui ont prévu de travailler pendant la période de fermeture estivale de la boutique pourront choisir d'être affectés provisoirement sur une autre boutique de l'Agence Distribution Ile de France Centre ; les modalités habituelles d'affectation temporaire sur d'autres boutiques seront alors mises en oeuvre sous le pilotage des responsables de secteur.

Selon les dates de prise des congés, il est possible que des salariés alternent entre congés et affectation sur une autre boutique pendant la période de fermeture de leur boutique d'affectation.

Les salariés ne changent pas de régime de travail pendant la durée de leur nouvelle affectation. Les aménagements d'horaires éventuels au sein de la boutique d'accueil sont sans incidence sur le régime de travail des salariés, ni sur la durée annuelle de référence prévue au régime de travail.

Le CE vote « abstention » par 14 voix sur 14.

Ouverture des dimanches en 2018 : AD IDF Centre

L'arrêté préfectoral en date du 20 décembre 2017 fixe, pour l'année 2018, les dérogations collectives au repos dominical dans la branche professionnelle de l'audiovisuel, électronique, équipement ménager. Il autorise l'ensemble des établissements de commerce de détail situés à Paris et affiliés à la branche professionnelle citée ci-dessus à ouvrir les douze dimanches suivants de 2018 :

- le dimanche 14 janvier
- le dimanche 21 janvier
- le dimanche 1er juillet
- le dimanche 8 juillet
- le dimanche 2 septembre
- le dimanche 9 septembre
- le dimanche 18 novembre
- le dimanche 25 novembre
- le dimanche 2 décembre
- le dimanche 9 décembre
- le dimanche 16 décembre
- le dimanche 23 décembre

Par ailleurs, en ce qui concerne les boutiques en centres commerciaux, en plus des 12 ouvertures exceptionnelles, il sera possible d'ouvrir à des dates complémentaires liées aux décisions des centres commerciaux pour lesquels des accords préfectoraux et/ou municipaux sont donnés dans les conditions fixées pour les dérogations préfectorales visées à l'article L.3132-20 du Code du travail.

Le planning est la suivant :

Boutiques	Dimanche 14 janvier	Dimanche 21 janvier	Dimanche 1er juillet	Dimanche 8 juillet	Dimanche 2 septembre	Dimanche 9 septembre	Dimanche 18 novembre	Dimanche 25 novembre	Dimanche 2 décembre	Dimanche 9 décembre	Dimanche 16 décembre	Dimanche 23 décembre	Dimanche 13 janvier
Asnières												OUI	OUI
Victor Hugo												OUI	NON
Levallois												OUI	OUI
Champs Elysées	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
La Défense	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Commerce											OUI	OUI	
Temes													
Rueil													
Boulogne										OUI	OUI	OUI	OUI
Neully													
Passy									OUI	OUI	OUI	OUI	
Gambetta													
Nation													
Duquesne													
République													
Opéra	OUI	OUI									OUI	OUI	
Saint Michel													
Bastille											OUI	OUI	OUI
Odéon													
Rennes													
Montparnasse	OUI			OUI					OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Issy-les-Moulineaux													
Montrouge													
Tolbiac													

Le CE vote « contre » par 14 voix sur 14.

Ouverture des dimanches en 2018 : AD Portes de Paris

L'arrêté préfectoral en date du 20 décembre 2017 fixe, pour l'année 2018, les dérogations collectives au repos dominical dans la branche professionnelle de l'audiovisuel, électronique, équipement ménager. Il autorise l'ensemble des établissements de commerce de détail situés à Paris et affiliés à la branche professionnelle citée ci-dessus à ouvrir les douze dimanches suivants de 2018 :

- le dimanche 14 janvier
- le dimanche 21 janvier
- le dimanche 1er juillet
- le dimanche 8 juillet
- le dimanche 2 septembre
- le dimanche 9 septembre
- le dimanche 18 novembre
- le dimanche 25 novembre
- le dimanche 2 décembre
- le dimanche 9 décembre
- le dimanche 16 décembre
- le dimanche 23 décembre

Le planning est la suivant :

Planning des ouvertures prévisionnelles des dimanches 2018 - ADPP

AD	Secteur	Lieu	CHSCT	Dep	Boutiques	09-sept	25-nov	02-déc	09-déc	16-déc	23-déc	30-déc
AD Portes de Paris	COURONNE NORD	CC	OUEST	95	CERGY 3 FONTAINES		x		x	x	x	
AD Portes de Paris	COURONNE NORD	CV	OUEST	95	ENGHIEN LES BAINS							
AD Portes de Paris	COURONNE NORD	CC	OUEST	95	L'ISLE ADAM GRAND VAL		x		x	x	x	x
AD Portes de Paris	COURONNE NORD	CC	OUEST	95	MOISSELLES		x		x	x	x	x
AD Portes de Paris	COURONNE NORD	CC	OUEST	95	OSNY		x		x	x	x	x
AD Portes de Paris	COURONNE NORD	CC	OUEST	95	TAVERNY			x	x	x	x	x
AD Portes de Paris	PLAINE DE FRANCE	CC	EST	93	AUBERVILLIERS MILLENAIRE		x		x	x	x	x
AD Portes de Paris	PLAINE DE FRANCE	CC	EST	93	AULNAY SOUS BOIS PARINOR		x		x	x	x	x
AD Portes de Paris	PLAINE DE FRANCE	CC	EST	93	MONTREUIL GRAND ANGLE		x		x	x	x	x
AD Portes de Paris	PLAINE DE FRANCE	CC	EST	93	NOISY LES ARCADES		x		x	x	x	x
AD Portes de Paris	PLAINE DE FRANCE	CC	EST	93	ROSNY 2		x		x	x	x	x
AD Portes de Paris	PLAINE DE FRANCE	CC	OUEST	93	AEROVILLE		x		x	x	x	x
AD Portes de Paris	PLAINE DE FRANCE	CC	EST	93	VILLENEUVE LA GARENNE		x		x	x	x	x
AD Portes de Paris	PORTES DE L'OUEST	CC	OUEST	78	FLINS	x	x		x	x	x	
AD Portes de Paris	PORTES DE L'OUEST	CC	OUEST	78	LE CHESNAY	x	x		x	x	x	
AD Portes de Paris	PORTES DE L'OUEST	CC	OUEST	78	MONTÉSSON	x	x		x	x	x	
AD Portes de Paris	PORTES DE L'OUEST	CC	OUEST	78	MONTIGNY LE BRETONNEUX	x	x		x	x	x	

Le CE vote « contre » par 14 voix sur 14.

Dispositions pour la période estivale 2018 : AD Portes de Paris

Ce projet a été limité à des boutiques de centres villes du fait des règlements intérieurs en centres commerciaux, règlements qui réduisent le champ d'action sur ce périmètre.

Les dates proposées des fermetures exceptionnelles sont du 30 juillet au 18 août 2018 pour les boutiques de Poissy, Etampes, Vincennes et Enghien

PERIMETRE SUD	- 91 - Etampes - 94 - Vincennes
PERIMETRE OUEST	- 95 - Enghien - 78 - Poissy

Le CE vote « abstention » par 14 voix sur 14.

Fermeture de la boutique de Ville-du-Bois

Le planning du projet est le suivant :

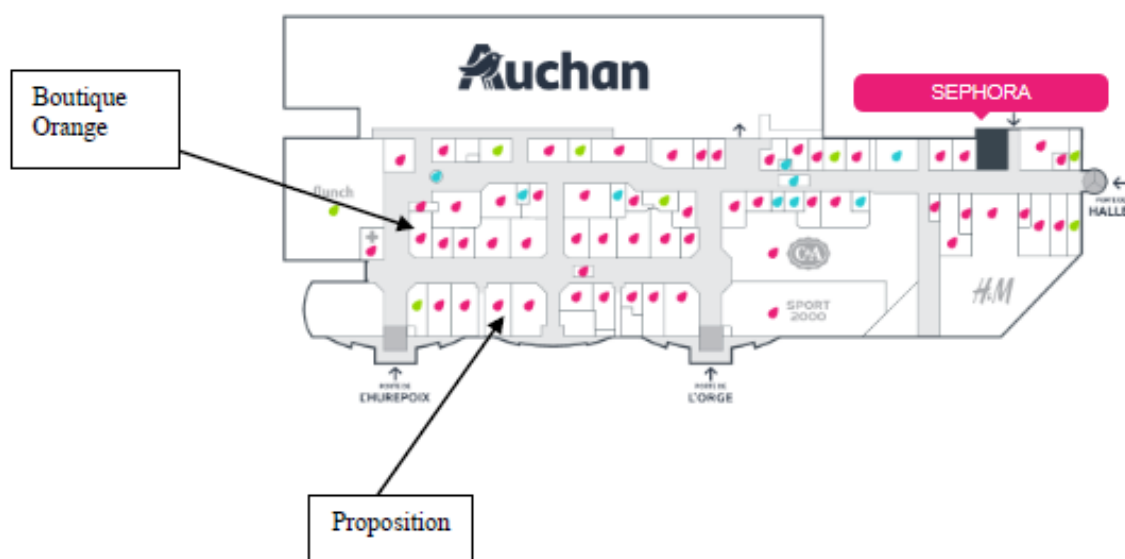
- Présentation au CE de la DO IDF du Plan Schéma Directeur de l'AD : 28 septembre 2017
- Information / Consultation du CE sur le projet de fermeture : 25 janvier 2018
- Présentation en multilatérale de l'état d'avancement du projet : 19 mars 2018
- Information / Consultation du CHSCT : 26 mars 2018
- Consultation du CE de la DO IDF : 19 avril 2018

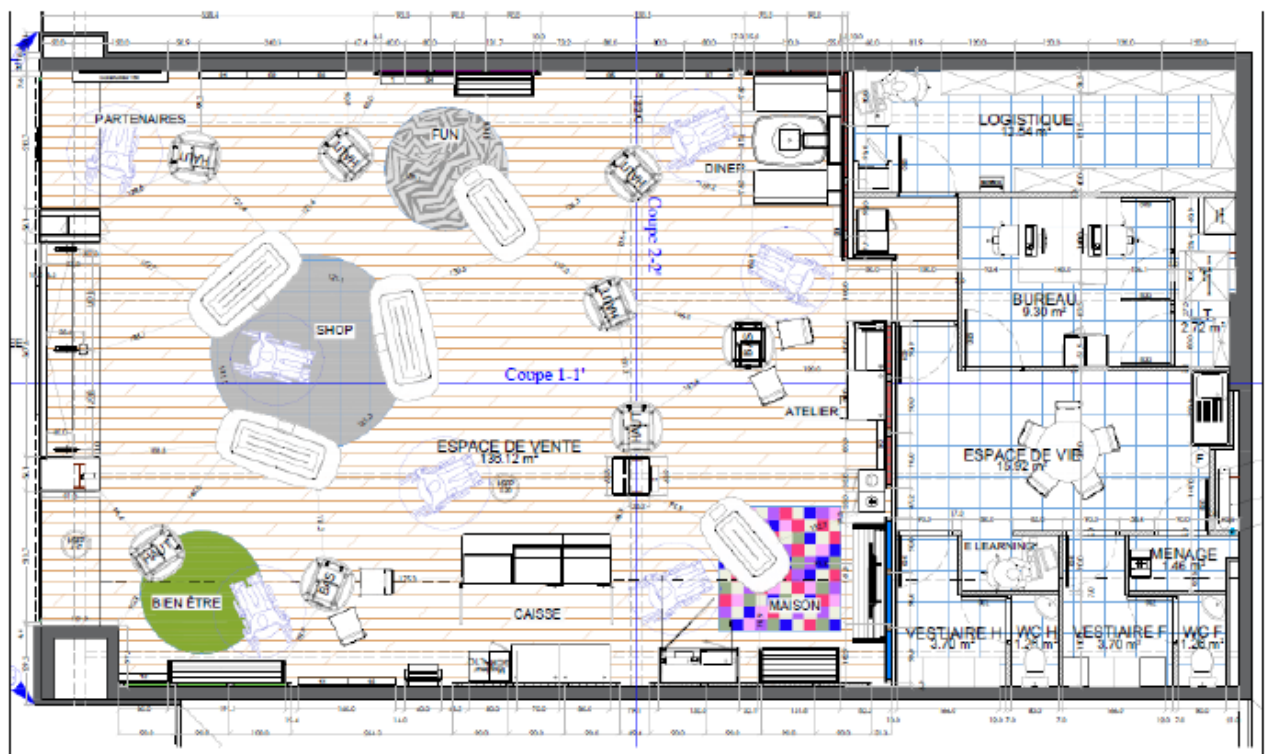
La fermeture est prévue le 2 juin 2018.

Le CE vote « contre » par 14 voix sur 14.

Relocalisation de la boutique de Bretigny sur Orge

La relocalisation est prévue dans le même centre commercial avec une surface globale proposée est de 187 m².





Le plan de communication client prévisionnel :

- Avant la fermeture de la boutique actuelle (octobre 2018)
 - Information de l'ouverture de la nouvelle boutique aux clients (via un leaflet)
 - Action menée en lien avec la direction commerciale de la DO à partir de notre propre base clients : envoi d'un sms informant de la fermeture de la boutique et de l'ouverture du smarstore
- Après la fermeture de la boutique actuelle et pendant les travaux (octobre 2018)
 - Affiche d'une information permettant de rediriger les clients vers une boutique
 - Affichage sur l'emplacement de la future boutique d'une information de type : « ici votre nouvelle boutique Orange ouvre le 29 octobre »
- A partir de la date de réouverture (29 octobre), communication vers nos clients et mise en œuvre d'actions spécifiques à l'ouverture (bon plan, offre exclusive, stand constructeur..)
 - Réflexion en cours concernant l'organisation d'une soirée d'ouverture (sur invitation)

Tous les salariés de l'actuelle boutique de Brétigny sur Orge ont vocation à rejoindre la nouvelle boutique. Chaque salarié concerné par ce projet sera accompagné individuellement tout au long du projet et se verra proposer des entretiens et un suivi personnalisé assurés par son manager. Les apprentis en contrat d'alternance se verront proposer de poursuivre leur contrat au sein du Smartstore.

Un accompagnement particulier pour certains salariés :

Une attention particulière est accordée aux salariés séniors et aux personnes en situation de handicap.

La possibilité d'avoir recours à un entretien d'évolution professionnelle pour les personnels de 45 ans et plus sera systématiquement rappelée par la ligne managériale.

Pour les personnels de 55 ans et plus, leur ligne managériale leur rappellera la possibilité de réaliser un entretien « cap séniors » afin de les aider à « faire le choix sur les conditions de la poursuite de leur carrière professionnelle et / ou les perspectives d'aménagement de celle-ci. »

Pour la future boutique de Brétigny sur Orge, un programme d'accompagnement spécifique est mis en œuvre pour assurer la montée en compétence des équipes et apporter une dynamique d'équipe dès le lancement du projet. Pour faciliter l'intégration de chaque salarié dans leur nouvel environnement Smartstore, les moyens suivants seront mis en place tout au long du projet ainsi que dans les premiers mois de fonctionnement :

- Des présentations du programme Smartstore
- Des formations (sur les outils, le nouvel environnement)